



Plan social 2021 : l'Eure est bien touchée, avec 15 pertes d'emplois.



La traditionnelle répartition par grade :

Idiv HC	IDIV CN	A	B	B géo	C	Total
-3	-3	-1	-4	-1	-2	-14

La cerise sur le gâteau : un 15ième emploi ponctionné.



Qu'en termes élégants ces choses-là sont dites :

Le rebasage est une opération technique visant à corriger le décalage persistant et marqué qui peut exister dans certaines directions entre les emplois implantés et les effectifs.



Il s'agit d'une opération d'ordre, au sens où elle ne modifie en rien la force de travail disponible, qui, pour 2021, porte sur 157 emplois structurellement vacants dans les directions départementales qui présentent une « surdotation » relative au regard de leurs charges et enjeux (correctif charges négatif) ainsi que des vacances d'emploi sur les trois derniers exercices. Ont été exclus ou très faiblement prélevés les départements présentant des vacances d'emploi mais pour lesquels des titulaires sont en attente de mutation sur ces départements.

Autrement dit : vous avez beaucoup d'emplois vacants. Ils ne seront jamais comblés. En enlevant un poste sur ces emplois, c'est ni vu ni connu.

Au fond du trou, il y a le Trésor.

Nous aurons la répartition des pertes d'emplois lors du prochain CTL, en janvier. A FO, nous y siégerons, car le partage de la pénurie n'est pas un sujet mineur.

